

Les relations internationales

ASGP

La session d'automne de l'ASGP, l'Association des Secrétaires généraux des Parlements, s'est tenue à Genève du 4 au 6 octobre 2010.

Cette réunion a essentiellement pour but d'échanger des informations et des expériences.

Les principaux thèmes examinés étaient les suivants:

- un exercice d'auto-évaluation;
- gérer les dépenses parlementaires en période de restrictions budgétaires;
- défis rencontrés au cours de l'exercice de supervision de l'exécutif;
- introduction des technologies d'information dans l'hémicycle;
- renforcement des liens entre parlements et citoyens.

La session suivante a été organisée à Panama-City du 16 au 20 avril 2011.

Les principaux thèmes examinés étaient les suivants:

- le rôle des commissions dans le cadre de l'exercice du contrôle parlementaire;
- l'autonomie administrative des parlements;
- les programmes parlementaires de formation et d'activités externes pour une démocratie plus mûre;
- les moyens technologiques permettant de saisir et de retranscrire les travaux parlementaires;
- le code éthique du fonctionnaire parlementaire.

Union Interparlementaire

L'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation mondiale des parlements nationaux et existe depuis 1889. Actuellement, 162 pays en font partie. La Belgique est l'un des neuf pays membres fondateurs. La Chambre et le Sénat sont représentés au sein de l'organisation par le Groupe belge de l'UIP.

Pour plus d'informations sur l'organisation et les activités du Groupe belge ainsi que sur l'Union interparlementaire en général, voir le [site internet du Groupe](#).

Bureau et Assemblée générale du Groupe belge de l'UIP

Le Bureau du Groupe belge de l'UIP est composé de 14 membres, dont sept membres de la Chambre:

- titulaires: M. Patrick Moriau (président du Groupe), M. François-Xavier de Donnea (vice-président du Groupe), M Jan Jambon et M. Stefaan Van Hecke;
- suppléants: M. Daniel Bacquelaïne, M. Guy Coëme et Mme Miranda Van Eetvelde.

Le Président de la Chambre des représentants est invité d'office aux réunions du Bureau du Groupe.

Durant l'année parlementaire 2010-2011, le Bureau du Groupe s'est réuni le 27 octobre et le 24 novembre 2010 ainsi que le 15 février, le 10 mai et le 22 septembre 2011. Le Groupe belge de l'UIP s'est réuni en assemblée générale le 27 octobre 2010 (élection du nouveau Bureau) et le 15 février 2011 (réunion annuelle ordinaire).

Jusqu'au 27 octobre 2010, le Bureau sortant, composé des membres réélus du Bureau de la législature précédente, a assuré la gestion des affaires. Les membres suivants de la Chambre en faisaient partie: M. Daniel Bacquelaine, M. François-Xavier de Donnea, M. Jan Jambon et M. Patrick Moriau. Le Bureau sortant s'est réuni le 15 juillet et le 12 octobre 2010.

Durant l'année parlementaire 2011-2012, le Bureau s'est réuni le 22 septembre 2011 ainsi que le 7 février et le 5 juin 2012. L'Assemblée générale annuelle du Groupe a eu lieu le 7 février 2012.

Mandats de parlementaires belges au sein de l'UIP

Plusieurs membres de la Chambre exercent des fonctions au sein de l'UIP:

- M. Moriau est vice-président (titulaire) de la Première Commission de l'Assemblée de l'UIP (Paix et sécurité internationale) depuis avril 2011 (mandat de 4 ans). Les bureaux des trois commissions permanentes de l'Assemblée jouent un rôle important dans la sélection des thèmes qui sont mis à l'ordre du jour.
- En janvier 2012, M. François-Xavier de Donnea a été élu président du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient, dont il est membre depuis octobre 2007. Son mandat prend fin en octobre 2012.

Depuis avril 2011, il est également vice-président (suppléant) de la Deuxième Commission de l'Assemblée de l'UIP (Développement durable, financement et commerce). En avril 2012, il a été élu membre du Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire (mandat de 4 ans).

Enfin, M. François-Xavier de Donnea fait partie, depuis octobre 2010, du Comité directeur du Groupe des Douze Plus. Le Groupe des Douze Plus est le groupe géopolitique de la Belgique au sein de l'UIP. Il réunit les pays membres du Conseil de l'Europe ainsi que Israël, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

- M. Dirk Van der Maelen est membre du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Cette conférence est une initiative conjointe de l'UIP et du Parlement européen. Elle vise à donner une dimension parlementaire à l'OMC et se réunit en principe une fois par an. Le Comité de pilotage est chargé de préparer les sessions de la conférence. M. Dirk Van der Maelen en fait partie depuis septembre 2010 (mandat de 4 ans).

Activités 2010-2011

Assemblées statutaires de l'UIP

M. Patrick Moriau et une parlementaire de l'Afrique du Sud étaient rapporteurs pour la Troisième Commission de l'Assemblée (Démocratie et droits de l'homme) sur le thème: «Financement des partis politiques et des campagnes électorales: transparence et responsabilité».

Le thème a été discuté lors des 123^e et 124^e Assemblées. En effet, l'examen des thèmes à l'ordre du jour de l'Assemblée s'étend sur deux sessions consécutives. Il commence (lors de l'assemblée d'automne) par une table ronde, où les rapporteurs présentent une première version de leur(s) rapport(s) et répondent aux questions et observations des délégations. Ensuite, les rapporteurs ont l'occasion de réviser leur(s) rapport(s) et élaborent un projet de résolution, auquel les délégations peuvent présenter des amendements. La discussion formelle du (ou des) rapport(s), du projet de résolution et des amendements a lieu lors de l'assemblée de printemps qui suit et se clôture par l'adoption d'une résolution par l'Assemblée.

123e Assemblée, Genève, 4-6 octobre 2010

Les membres suivants de la Chambre ont participé à la session:

M. François-Xavier de Donnea, président de la délégation

M. Patrick Moriau.

Outre un débat d'urgence sur le secours international face aux catastrophes naturelles, en particulier les inondations au Pakistan, et les débats préliminaires sur les thèmes à l'ordre du jour des trois commissions permanentes de l'Assemblée, la session comportait plusieurs réunions de la Commission des affaires des Nations Unies et un débat spécial sur le thème «migrations et développement».

M. Patrick Moriau et son co-rapporteur ont présenté chacun un rapport dans le cadre du débat sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales (ils ont ultérieurement fusionné leurs rapports). Le rapport de M. Patrick Moriau abordait surtout les principes généraux en jeu ainsi que la situation en Europe et en Amérique du Nord, alors que le rapport de son co-rapporteur mettait plus l'accent sur les spécificités de la situation dans les pays africains et asiatiques, notamment les pays en développement.

M. Patrick Moriau est également intervenu, au sein de la Commission des affaires des Nations Unies, dans le débat sur les résultats et le suivi du sommet 2010 des Nations Unies sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ainsi que dans le débat sur la préparation de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Cancun.

M. François-Xavier de Donnea a pris la parole, au sein de cette même commission, dans le débat sur la préparation d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la coopération entre l'ONU, les parlements et l'UIP (la résolution a été adoptée le 13 décembre 2010 et porte le numéro 65/123).

M. François-Xavier de Donnea a également participé à la réunion du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient, dont il est membre depuis octobre 2007. Le comité a notamment auditionné une représentante de l'Office de secours des Nations Unies pour les réfugiés de

Palestine (UNRWA). Il a aussi fait des recommandations pour améliorer son propre fonctionnement.

Par ailleurs, M. François-Xavier de Donnea a participé aux réunions du Comité exécutif de l'UIP, à la place de M. Geert Versnick, qui n'était plus parlementaire et dont le mandat venait à expiration à la 123^e Assemblée. M. François-Xavier de Donnea est notamment intervenu sur des questions budgétaires (réaffectations dans le budget 2010 et projet de budget 2011) et sur un projet de plan stratégique pour l'UIP pour les cinq prochaines années.

En tant que rapporteur du Comité exécutif, M. François-Xavier de Donnea a ensuite présenté le budget 2011 au Conseil directeur de l'UIP.

Il a également été désigné comme rapporteur du groupe de travail créé au sein du groupe des Douze Plus afin d'examiner le projet de plan stratégique pour l'UIP. Le groupe des Douze Plus est le groupe géopolitique qui réunit les membres européens de l'UIP ainsi que le Canada, Israël, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le groupe de travail a approuvé le rapport de M. François-Xavier de Donnea lors d'une réunion à Genève, le 16 février 2011.

124^e Assemblée, Panama, 15-20 avril 2011

Les membres suivants de la Chambre ont participé à la session:

M. Patrick Moriau, président de la délégation

M. François-Xavier de Donnea

M. Guy Coëme

Mme Miranda Van Eetvelde.

L'Assemblée a tenu un débat général sur la situation politique, économique et sociale dans le monde, axé sur le thème «Les parlementaires comptables de leur action: comment répondre aux attentes des électeurs».

Elle a par ailleurs adopté des résolutions sur les thèmes suivants:

- Mettre en place un cadre législatif propre à prévenir la violence électorale, à améliorer le suivi des élections et à assurer une transition politique sans heurt (commission I: Paix et sécurité internationale)
- Le rôle des parlements pour assurer le développement durable par la gestion des ressources naturelles, de la production agricole et de l'évolution démographique (commission II: Développement durable, financement du développement et commerce)
- Financement des partis politiques et des campagnes électorales: transparence et responsabilité (commission III: Démocratie et droits de l'homme)
- Renforcement de la réforme démocratique dans les démocraties émergentes, notamment en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (point d'urgence).

M. Patrick Moriau est intervenu dans le débat général avec un discours sur le rôle du parlementaire dans le monde en pleine évolution qui est le nôtre.

Dans la Troisième Commission, il a commenté le rapport et le projet de résolution qu'il avait préparés avec son co-rapporteur. Il a ensuite participé aux travaux du comité de rédaction chargé d'examiner les amendements des délégations au projet de résolution (il y en avait plus de 80). Le comité de rédaction n'a plus modifié substantiellement le projet de résolution des co-

rapporteurs. L’Assemblée a approuvé par consensus le texte présenté par le comité de rédaction.

Par ailleurs, M. Patrick Moriau a été élu membre du Bureau (vice-président) de la Première Commission. La tâche principale du bureau d’une commission consiste à proposer un thème d’étude pour la prochaine session de la commission, sur la base des suggestions faites par les délégations.

Enfin, M. Patrick Moriau a participé à un échange de vues avec le président de l’Assemblée générale des Nations Unies, M. Joseph Deiss (Suisse), sur les relations entre l’ONU et les parlements.

M. François-Xavier de Donnea a pris la parole dans la Deuxième Commission pour présenter les amendements introduits par la délégation belge. Ces amendements ont été pris en compte dans la résolution adoptée. Il a également participé aux travaux du comité de rédaction sur le point d’urgence.

En l’absence de la présidente en titre, M. François-Xavier de Donnea a présidé les réunions du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient. Le comité a rencontré séparément des délégués israéliens et palestiniens participant à l’assemblée. Il a décidé d’axer ses efforts sur la facilitation du dialogue entre parlementaires israéliens et palestiniens et s’est proposé d’entreprendre une mission au Moyen-Orient fin 2011.

Au sein du groupe des Douze Plus, M. François-Xavier de Donnea a rendu compte de son travail à propos du plan stratégique pour l’UIP. Il a été invité à poursuivre ce travail, étant donné que le Comité exécutif de l’UIP avait élaboré une version révisée du plan, qui tenait d’ailleurs largement compte des recommandations faites dans le rapport de M. François-Xavier de Donnea. Sur la base d’une consultation de l’ensemble des membres du groupe des Douze Plus, M. François-Xavier de Donnea a préparé un nouveau rapport, qui fut soumis à l’UIP le 24 juin 2011.

Mme Miranda Van Eetvelde a suivi les travaux de la Réunion des femmes parlementaires et de la Première Commission. Elle s’est associée aux réserves émises par un certain nombre de délégations à propos de plusieurs paragraphes de la résolution de la Première Commission, qui pouvaient être interprétés comme une contestation implicite du monitoring international des processus électoraux.

Mme Miranda Van Eetvelde a également participé à l’une des visites sur le terrain organisées pendant la session en coopération avec l’UNICEF. Ces visites concernaient des projets visant à améliorer la situation des enfants dans les quartiers marginalisés de Panama.

En marge de l’Assemblée se tiennent toujours un certain nombre de tables rondes, consacrées à des questions précises intéressant la communauté parlementaire internationale et sur lesquelles l’UIP travaille. A Panama, M. Guy Coëme est intervenu dans le débat sur le thème «La réalisation des OMD en faveur des enfants: réduire les disparités».

Autres réunions de l’UIP

- Troisième Conférence mondiale des présidents de parlement, Genève, 19-21 juillet 2010: M. François-Xavier de Donnea (représentant le Président de la Chambre)

- Débat parlementaire dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC, Genève, 16 septembre 2010: M. Dirk Van der Maelen
- Conférence parlementaire sur la participation politique des peuples autochtones et des minorités, Chiapas (Mexique), 31 octobre – 3 novembre 2010: M. Guy Coëme, Mme Nadia Sminate
- Réunion parlementaire dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP16), Cancun (Mexique), 6 décembre 2010: M. Kristof Calvo, M. David Clarinval
- Séminaire régional pour les parlements du groupe des Douze Plus sur la participation des jeunes au processus démocratique, Londres, 8-9 décembre 2010: M. Gerolf Annemans
- Réunion parlementaire à l'occasion de la 55^e session de la Commission de la condition de la femme, New York (ONU), 23 et 25 février 2011: Mme Valérie Déom, Mme Corinne De Permentier
- Session annuelle 2011 de la Conférence parlementaire sur l'OMC, Genève, 21-22 mars 2011: M. Dirk Van der Maelen
- Quatrième Forum parlementaire sur la société de l'information, Genève, 18-20 mai 2011: M. Peter Dedecker
- Réunion parlementaire à l'occasion de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le sida, New York, 7 juin 2011: M. Patrick Dewael, M. Jef Van den Bergh
- Débat parlementaire dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC, Genève, 20 septembre 2011: M. Dirk Van der Maelen.

M. Dirk Van der Maelen a participé aux réunions du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC, au sein duquel il a repris le mandat de l'ancien député Geert Versnick après les élections du 13 juin 2010 (expiration du mandat en septembre 2012). Le comité s'est réuni à Genève, le 16 septembre 2010 ainsi que le 21 mars et le 21 septembre 2011.

M. François-Xavier de Donnea a participé à la réunion du Comité directeur du groupe des Douze Plus à Paris, le 14 mars 2011, en sa qualité de rapporteur du groupe sur le plan stratégique pour l'UIP.

Enfin, la Belgique est représentée au sein du groupe restreint d'une dizaine de parlementaires qui suit, au nom de l'UIP, les travaux du Forum pour la coopération en matière de développement (FCD), organe du Comité économique et social (ECOSOC) de l'ONU. M. François-Xavier de Donnea a ainsi participé à la session bisannuelle du FCD à New York, les 29 et 30 juin 2010, où il a présenté la résolution de l'UIP sur la coopération Sud-Sud et triangulaire, pour laquelle il avait été rapporteur lors des 121^e et 122^e Assemblées de l'UIP. M. Patrick Moriau a participé au premier colloque préparatoire de la session 2012 du FCD, qui s'est tenu à Bamako (Mali), les 5 et 6 mai 2011.

Activités 2011-2012

Les thèmes retenus pour les 125^e et 126^e Assemblées étaient:

- Promotion et pratique de la bonne gouvernance comme moyen de favoriser la paix et la sécurité: tirer des enseignements des événements récents au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Commission I: Paix et sécurité internationale)
- Redistribuer non seulement les richesses mais aussi le pouvoir: qui fixe les agendas internationaux ? (Commission II: Développement durable, financement et commerce)
- L'accès à la santé, un droit fondamental: quel rôle les parlements peuvent-ils jouer pour garantir la santé aux femmes et aux enfants ? (Commission III: Démocratie et droits de l'homme).

125e Assemblée, Berne (Suisse), 16-19 octobre 2011

Les membres suivants de la Chambre ont participé à la session:

M. François-Xavier de Donnea, président de la délégation

Mme Miranda Van Eetvelde.

Outre un débat d'urgence sur la famine en Somalie et des débats préliminaires sur les thèmes à l'ordre du jour des trois commissions permanentes, la session comportait plusieurs réunions de la Commission des affaires des Nations Unies et un débat spécial sur la réforme des marchés financiers.

Mme Miranda Van Eetvelde est intervenue dans les débats préliminaires sur les thèmes examinés par la Première et la Troisième Commission et a fait plusieurs suggestions concrètes aux rapporteurs.

M. François-Xavier de Donnea est intervenu, au sein de la Commission des affaires des Nations Unies, dans le débat sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul pour les pays les moins avancés (PMA), adopté en mai 2011.

Il a également participé aux travaux du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient. Le comité a réussi, pour la première fois depuis des années, à réunir des parlementaires d'Israël et de la Palestine pour un échange de vues direct sur le plan de paix arabe. Lors des réunions précédentes, il avait été obligé de les auditionner séparément. L'entretien s'est déroulé dans un esprit constructif, à tel point qu'il a été décidé de poursuivre et d'approfondir ce dialogue direct au niveau parlementaire lors de réunions au siège de l'UIP à Genève (voir ci-dessous: « Autres réunions »).

Enfin, M. François-Xavier de Donnea est intervenu sur plusieurs questions au sein du Groupe des Douze Plus, notamment la stratégie de l'UIP pour 2012-2017 et les économies à réaliser dans le budget de l'UIP à partir de 2013.

Le Groupe des Douze Plus a remercié M. François-Xavier de Donnea pour le travail qu'il avait effectué depuis octobre 2010 en tant que rapporteur du groupe de travail des Douze Plus sur la

stratégie de l'UIP. M. François-Xavier de Donnea a recommandé l'adoption du projet final de stratégie présenté par le Comité exécutif de l'UIP, qui tenait largement compte des suggestions de son groupe de travail. Les membres de l'UIP ont ultérieurement adopté ce projet par consensus.

Le groupe de travail de M. François-Xavier de Donnea s'est vu confier une nouvelle tâche, celle de proposer des économies dans le budget de l'UIP pour les années à venir. Afin de lancer le débat, M. François-Xavier de Donnea a présenté, fin janvier 2012, une note de discussion sur cette question.

126e Assemblée, Kampala (Ouganda), 31 mars - 5 avril 2012

Les membres suivants de la Chambre ont participé à la session:

M. François-Xavier de Donnea

Mme Miranda Van Eetvelde.

L'Assemblée a tenu un débat général sur la situation politique, économique et sociale dans le monde, axé sur le thème «Comblent le fossé entre les parlements et les citoyens».

Elle a adopté des résolutions sur les thèmes étudiés par ses trois commissions permanentes (voir ci-dessus) ainsi qu'une résolution sur la situation en Syrie (point d'urgence):

Mme Miranda Van Eetvelde est intervenue dans la Première Commission. Elle a notamment abordé les aspects genre de la transition vers des systèmes politiques plus démocratiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ainsi que l'importance d'un contrôle démocratique sur les forces armées et les services d'ordre.

M. François-Xavier de Donnea est intervenu dans la Deuxième Commission pour présenter les amendements de la délégation belge au projet de résolution des rapporteurs. Plusieurs amendements ont été incorporés dans le texte adopté.

La Deuxième Commission a également choisi, pour sa session suivante, le thème proposé par M. François-Xavier de Donnea (sur les mécanismes novateurs de financement pour le développement), en le combinant avec un thème proposé par la délégation de la Zambie (sur le rôle du commerce équitable pour le développement). M. François-Xavier de Donnea et un parlementaire zambien ont été désignés comme rapporteurs sur ce thème pour les 127^e et 128^e Assemblées. C'est la quatrième fois que M. François-Xavier de Donnea sera rapporteur pour l'Assemblée de l'UIP (après 2005-2006, 2007-2008 et 2009-2010).

Par ailleurs, M. François-Xavier de Donnea a présidé la réunion habituelle du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient. Le Comité a dressé le bilan de ses travaux récents, qui sont prometteurs, et décidé d'effectuer une mission dans la région dans un avenir proche. Il s'est également entretenu avec les délégations des parlements égyptien, jordanien et palestinien, Israël n'étant pas représenté à Kampala.

Enfin, M. François-Xavier de Donnea a fait rapport au Groupe des Douze Plus sur les réactions qu'il avait reçues à sa note de discussion sur les économies à réaliser dans le budget de l'UIP à

partir de 2013. Le groupe de travail dont il est le rapporteur a ensuite formulé plusieurs propositions concrètes, qui ont été transmises au sous-comité des finances du Comité exécutif de l'UIP.

La délégation a eu une réunion de travail avec l'ambassadeur belge à Kampala, lors de laquelle elle a été informée de la situation en Ouganda. Elle a également eu l'occasion de visiter deux projets de coopération belge à Kampala (dans les domaines sanitaire et des soins de santé), la présence de la délégation coïncidant avec une visite sur le terrain du directeur général de la Coopération belge au développement et du chef de la Coopération technique belge.

Conférences spécialisées de l'UIP

- Débat parlementaire dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC (Organisation mondiale du Commerce), Genève, 20 septembre 2011: M. Dirk Van der Maelen
- Audition parlementaire annuelle à l'ONU, New York, 28-29 novembre 2011: M. Patrick Moriau, M. Guy Coëme et Mme Miranda Van Eetvelde
- Réunion parlementaire dans le cadre du Quatrième Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide, Busan (Corée du Sud), 29 novembre 2011: Mme Corinne De Permentier
- Réunion parlementaire dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP17), Durban (Afrique du Sud), 5 décembre 2011: M. Kristof Calvo, M. Willem-Frederik Schiltz.

Autres réunions

- M. Dirk Van der Maelen a participé aux réunions du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC qui se sont tenues à Genève, le 21 septembre 2011, et à Bruxelles (Parlement européen), les 7 et 8 mai 2012.
- M. François-Xavier de Donnea a présidé deux sessions du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient au siège de l'UIP à Genève, les 23 et 24 janvier ainsi que les 2 et 3 juillet 2012. Il s'agissait de séances de dialogue avec des délégations parlementaires d'Israël et de la Palestine sur la situation et le processus de paix au Moyen-Orient. Le dialogue n'a pas encore abouti à des résultats concrets mais les deux parties ont exprimé le souhait de le poursuivre, y compris lors d'une éventuelle mission du comité dans la région.
- M. François-Xavier de Donnea a participé aux réunions du Comité directeur du groupe des Douze Plus à Paris, le 12 septembre 2011 et le 5 mars 2012.

- M. Patrick Moriau a participé, en tant que délégué de l'UIP, à la troisième session du Forum pour la coopération en matière de développement (FCD) à New York, les 5 et 6 juillet 2012. La Belgique fait partie du groupe restreint (une dizaine de parlementaires) qui suit, au nom de l'UIP, les travaux de ce nouvel organe du Comité économique et social (ECOSOC) de l'ONU.

Contacts bilatéraux du Groupe belge de l'UIP

Le Groupe belge de l'UIP a créé 102 sections bilatérales pour promouvoir les relations avec les parlements d'autres pays. Elles sont réparties en huit groupes régionaux (Europe occidentale, Europe méridionale, Europe centrale, Eurasie, Moyen-Orient/Afrique du Nord, Afrique, Asie/Océanie et Amérique). Les membres du Parlement fédéral adhèrent à titre individuel à ces sections, dont 63 sont actuellement présidées par des membres de la Chambre.

Une délégation de la section Belgique-Azerbaïdjan, conduite par M. Philippe Blanchart, président de la section, a effectué une visite à Bakou du 4 au 8 juillet 2011, à l'invitation de la section correspondante du parlement azerbaïdjanais. MM. David Geerts, Olivier Henry et Willem-Frederik Schiltz ont également participé à cette mission.

A l'invitation de son président, M. Laurent Devin, la section Belgique-Cuba a accueilli une délégation parlementaire cubaine, conduite par M. Ramón Pez Ferro, président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale de Cuba, du 24 au 26 octobre 2011.

Une délégation de la section Belgique/Grande Bretagne, conduite par Mme Els Demol, présidente de la section, a effectué une visite à Londres le 8 février 2012, à l'invitation du groupe d'amitié correspondant du parlement britannique. MM. Georges Dallemagne, Olivier Henry et Eric Jadot ainsi que Mme Reinilde Van Moer ont également participé à cette mission.

Une délégation du parlement de l'Azerbaïdjan, conduite par M. Elkhan Suleymanov, a visité la Belgique du 5 au 8 mars 2012, à l'invitation de M. Philippe Blanchart, président de la section Belgique-Azerbaïdjan.

Pendant l'année parlementaire 2010-2011, la rencontre annuelle des présidents et vice-présidents des sections bilatérales avec les ambassadeurs des pays concernés a eu lieu le 29 mars 2011. Durant l'année parlementaire 2011-2012, cette rencontre a eu lieu le 27 mars 2012.

ASEP VI

La 6^{ème} conférence du Partenariat Parlementaire Asie-Europe (ASEP VI) s'est tenue dans l'hémicycle de la Chambre des représentants les 26 et 27 septembre 2010. Le thème de la conférence était les défis économiques en tant qu'opportunité globale pour promouvoir la qualité de vie des populations européenne et asiatique.

Le Partenariat Parlementaire Asie-Europe est un forum de discussion entre les parlements des pays membres visant à promouvoir les échanges politiques, économiques et culturels et le rapprochement entre les peuples et les pays d'Asie et d'Europe.

Les thèmes de discussion s'inspirent largement des travaux de l'ASEM (Asia-Europe Meeting) qui réunit les représentants des gouvernements des pays membres tous les deux ans alternativement dans un pays d'Europe et dans un pays d'Asie.

L'ASEP compte 43 membres.

- 15 en Asie: Brunei, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Pakistan, Philippines, République de Corée, Singapour, Thaïlande et Vietnam.
- 27 en Europe: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède
- le Parlement européen

La 6^{ème} conférence était présidée par M. André Flahaut, président de la Chambre des représentants, et M. Willy Demeyer, premier vice-président du Sénat.

Le dimanche 26 septembre, les délégués se réunirent pour la réunion préparatoire des chefs de délégation et le comité de rédaction pour examiner le projet de déclaration finale.

La réunion préparatoire, présidée par M. Patrick Moriau, membre de la Chambre, permit de désigner les co-présidents et rapporteurs des 2 panels et de finaliser le projet d'agenda de la séance plénière du lundi 27 septembre.

Lors de la réunion du comité de rédaction, de nombreux amendements reprenant essentiellement les thématiques du progrès social et de la protection de l'environnement furent incorporés dans la déclaration finale.

Le lundi 27 septembre, la séance plénière fut ouverte par le président André Flahaut.

Monsieur Steven Vanackere, ministre des Affaires étrangères, en tant qu'hôte du sommet de l'ASEM organisé les 4 et 5 octobre 2010 à Bruxelles, et M. Herman Van Rompuy, président du Conseil européen, adressèrent ensuite un discours à l'Assemblée.

M. Nan Zhengzhong, vice-président de la commission des Affaires étrangères du Congrès national populaire de Chine, prit ensuite la parole en tant que représentant du pays qui avait organisé la 5^{ème} conférence de l'ASEP à Pékin en 2008.

Deux panels furent ensuite convoqués. Le thème des méthodes efficaces de gouvernance financière et économique mondiale fut abordé dans le panel 1 et le thème du développement durable dans ses aspects sociaux, économiques et environnementaux fut abordé dans le panel 2.

Durant la séance plénière de l'après-midi, Mme Sophia Brodi, membre du Sénat de Malaisie, fit rapport à l'Assemblée des travaux du panel 1 et M. Patrick Moriau, membre de la Chambre des représentants, fit de même pour le panel 2. Un débat général s'ensuivit.

M. Patrick Moriau présenta ensuite la déclaration finale à l'Assemblée, qui fut adoptée par consensus.

Le délégué du Parlement de la République démocratique populaire du Laos, proposa la candidature de son pays en vue de l'organisation de la 7^{ème} Conférence de l'ASEP en 2012.

Le programme de la conférence, la liste des participants, la déclaration finale et le règlement de l'ASEP peuvent être consultés sur le site web www.asep6.be

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

L'objectif du Conseil de l'Europe: réaliser une union plus étroite entre les Etats démocratiques européens par l'instauration d'un véritable dialogue sur les problèmes auxquels la société européenne est confrontée. Les initiatives de l'Assemblée parlementaire ont abouti à de multiples conventions, parmi lesquelles la Convention européenne des droits de l'homme.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est composée :

- de 318 parlementaires et de leurs suppléants, élus ou désignés par les parlements nationaux parmi leurs propres membres.
- de 47 pays membres, 3 parlements nationaux «observateurs» + 2 parlements nationaux 'Partenaires pour la démocratie'.

L'Assemblée tient chaque année une session divisée en quatre parties, qui durent chacune environ une semaine: au printemps, en été, en automne et en hiver.

Compétences

L'Assemblée vote des recommandations, des avis, des résolutions ou des directives. Les parlementaires s'expriment à titre personnel et n'engagent pas leur gouvernement ; ils respectent cependant les consignes de vote décidées au sein des cinq groupes politiques constitués à l'Assemblée.

Organisation

Les travaux de l'Assemblée sont préparés par 10 commissions spécialisées. La Commission permanente agit au nom de l'Assemblée dans l'intervalle des sessions.

Composition de la délégation de la Chambre des représentants

Membres effectifs

MR: Daniel Bacquelaine
N-VA: Daphné Dumery
PS : Patrick Moriau
CD&V: Stefaan Vercamer

Suppléants

PS: Guy Coëme
sp.a: Dirk Van Der Maelen
N-VA: Kristien Van Vaerenbergh

Président de la délégation: Patrick Moriau

Activités

a) Troisième partie de la session 2010, Strasbourg, du 21 au 25 juin 2010

Textes adoptés sur:

- les recours juridiques en cas de violations des droits de l'homme dans la région du Caucase du Nord
- la situation au Kosovo et le rôle du Conseil de l'Europe
- la situation des Roms en Europe et les activités pertinentes du Conseil de l'Europe
- les accords de réadmission, un mécanisme de renvoi des migrants en situation irrégulière
- les programmes de retour volontaire: un moyen humain, économe et efficace d'assurer le rapatriement des migrants en situation irrégulière
- l'islam, l'islamisme et l'islamophobie en Europe
- les acteurs extra-institutionnels dans un régime démocratique
- les conséquences politiques de la crise économique
- la démocratie en Europe: crises et perspectives
- la situation de la démocratie en Europe et l'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée
- regain de tension au Proche-Orient
- la gestion de la pandémie H1N1: nécessité de plus de transparence
- le fonctionnement des institutions démocratiques en Azerbaïdjan
- interdiction de la commercialisation et de l'utilisation du dispositif anti-jeunes « Mosquito »
- combattre les stéréotypes sexistes dans les médias
- des pensions de retraite décentes pour les femmes
- les forêts: l'avenir de notre planète

b) Quatrième partie de la session 2010, Strasbourg, du 4 au 8 octobre 2010

Textes adoptés sur:

- lutte contre l'extrémisme: réalisations, faiblesses et échecs
- sévices sur des enfants placés en établissement: garantir la protection pleine et entière des victimes
- nécessité d'éviter le chevauchement des travaux du Conseil de l'Europe par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
- droits de l'homme et entreprises
- la stratégie, la gouvernance et le fonctionnement de la Banque de développement du Conseil de l'Europe
- garantir le droit à la scolarisation des enfants malades ou handicapés
- enfants privés de soins parentaux: nécessité d'agir en urgence
- demandes d'asile liées au genre
- le fonctionnement des institutions démocratiques en Ukraine
- les activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2009-2010
- les activités de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) en 2009: faciliter l'intégration économique en Europe
- la montée récente en Europe du discours sécuritaire au niveau national: le cas des Roms

- le droit à l'objection de conscience dans le cadre des soins médicaux légaux
- procédures de sélection nationales des candidats à la Cour européenne des droits de l'homme
- demandes d'asile liées au genre
- le développement du potentiel socio-économique de la région de la mer Baltique

c) Réunion de la Commission permanente à Antalya, le 12 novembre 2010

Textes adoptés sur:

- les demandeurs d'asile roms en Europe
- la recherche d'un équilibre entre le sauvetage des découvertes archéologiques et les projets d'aménagement
- renforcer les mesures de protection et de relance des langues gravement menacées
- la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires
- un statut internationalement reconnu aux observateurs d'élections
- les déchets militaires et l'environnement
- la pollution sonore et lumineuse
- promouvoir le volontariat et le bénévolat en Europe
- promouvoir les lois les plus avancées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en Europe
- l'avenir démographique de l'Europe et les migrations
- engager à nouveau le dialogue parlementaire avec les Etats-Unis
- promouvoir la diplomatie parlementaire
- renforcer la sécurité énergétique de l'Europe en utilisant davantage le gaz naturel liquéfié
- promouvoir une politique de prévention de l'addiction au jeu en ligne
- la coopération entre le Conseil de l'Europe et les pays du Maghreb en matière de cohésion sociale
- 30% au moins de représentants du sexe sous-représenté au sein des délégations nationales de l'Assemblée

d) Première partie de la session 2011, Strasbourg, du 24 au 28 janvier 2011

Textes adoptés sur:

- la protection des sources d'information des journalistes
- le suivi de la réforme du Conseil de l'Europe
- la protection des témoins: pierre angulaire de la justice et de la réconciliation dans les Balkans
- l'obligation des Etats membres et observateurs du Conseil de l'Europe de coopérer pour réprimer les crimes de guerre
- la réconciliation et le dialogue politique entre les pays de l'ex-Yougoslavie
- la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme
- protéger les réfugiés et les migrants en situation d'extradition et d'expulsion: indications au titre de l'Article 39 du règlement de la Cour européenne des droits de l'homme
- violences à l'encontre des chrétiens au Proche et au Moyen-Orient
- le suivi des engagements concernant les droits sociaux

- les politiques de prévention en matière de santé dans les Etats membres du Conseil de l'Europe
- enquête sur les allégations de traitement inhumain de personnes et de trafic illicite d'organes humains au Kosovo
- contestation, pour des raisons formelles, des pouvoirs non encore ratifiés des délégations parlementaires du Monténégro, de Saint-Marin et de la Serbie
- la situation au Bélarus suite à l'élection présidentielle
- la situation en Tunisie
- pour une longévité positive: valoriser l'emploi et le travail des seniors

e) Réunion de la Commission permanente, Paris, le 11 mars 2011

Textes adoptés sur:

- la nécessité de mener une réflexion sur les implications de la biométrie pour les droits de l'homme
- préserver l'environnement en Méditerranée
- organismes génétiquement modifiés (OGM): une solution pour l'avenir?
- mesures sociales, éducation et réadaptation des jeunes délinquants
- représentation équitable des partis ou groupes politiques dans les parlements des Etats membres au sein des délégations nationales à l'Assemblée parlementaire
- code de conduite des rapporteurs de l'Assemblée parlementaire
- projet de Convention du Conseil de l'Europe pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

f) Deuxième partie de la session 2011, Strasbourg, du 11 au 15 avril 2011

Textes adoptés sur:

- le surendettement des Etats: un danger pour la démocratie et les droits de l'homme
- la dimension religieuse du dialogue interculturel
- combattre la pauvreté
- la nécessité d'un bilan des progrès accomplis dans l'application de la Convention de Berne
- éducation contre la violence à l'école
- la protection des enfants et des jeunes contre l'obésité et le diabète de type 2
- l'arrivée massive de migrants en situation irrégulière, de demandeurs d'asile et de réfugiés sur les rivages du Sud de l'Europe
- renforcer les mécanismes de prévention de la torture en Europe
- problèmes liés à l'arrivée, au séjour et au retour d'enfants non accompagnés en Europe
- la protection des femmes immigrées sur le marché du travail

g) Réunion de la Commission Permanente à Kiev, le 27 mai 2011

Textes adoptés sur:

- le danger potentiel des champs électromagnétiques et leur effet sur l'environnement

- risques sanitaires des métaux lourds
- l'impact du Partenariat oriental de l'Union européenne sur la gouvernance et le développement économique en Europe orientale
- promouvoir le microcrédit au service d'une économie plus sociale
- réformes de la politique commune de la pêche et de la politique commune de l'agriculture

h) Troisième partie de la session 2011, Strasbourg, du 20 au 24 juin 2011

Textes adoptés sur:

- Les budgets et priorités du Conseil de l'Europe pour les exercices 2012-2013
- Les dépenses de l'Assemblée parlementaire pour les exercices 2012-2013
- La demande de statut de «Partenaire pour la Démocratie auprès de l'Assemblée parlementaire» présentée par le Parlement du Maroc
- La situation en Tunisie
- Demandeurs d'asile et réfugiés: pour un partage des responsabilités en Europe
- L'interception et le sauvetage en mer de demandeurs d'asile, de réfugiés et de migrants en situation irrégulière
- Vivre ensemble dans l'Europe du XXI^e siècle: suites à donner au rapport du Groupe d'éminentes personnalités du Conseil de l'Europe
- Réforme de l'Assemblée parlementaire
- Les parlements nationaux: garants des droits de l'homme en Europe
- Le rôle des parlements dans la consolidation et le développement des droits sociaux en Europe
- Davantage de femmes dans les instances de décision économiques et sociales
- Renforcement de la démocratie par l'abaissement de la majorité électorale à 16 ans
- L'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée (mai 2010-mai 2011)
- Vers une convention-cadre européenne relative aux droits des jeunes
- La forte baisse du taux d'emploi des jeunes: inverser la tendance

i) Quatrième partie de la session 2011, Strasbourg, du 3 au 7 octobre 2011

Textes adoptés sur:

- La sélection prénatale en fonction du sexe
- La demande de statut de Partenaire pour la démocratie auprès de l'Assemblée parlementaire présentée par le Conseil national palestinien
- La coopération entre le Conseil de l'Europe et les démocraties émergentes dans le monde arabe
- La souveraineté nationale et le statut d'État dans le droit international contemporain: nécessité d'une clarification
- Les activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2010-2011
- Combattre les «images d'abus commis sur des enfants» par une action engagée, transversale et internationalement coordonnée
- La pornographie violente et extrême
- L'impact du Traité de Lisbonne sur le Conseil de l'Europe

- Le fonctionnement des institutions démocratiques en Arménie
- Les recours abusifs au secret d'État et à la sécurité nationale: obstacles au contrôle parlementaire et judiciaire des violations des droits de l'homme
- La situation politique dans les Balkans
- Les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme
- La modification de diverses dispositions du Règlement de l'Assemblée - mise en œuvre de la Résolution 1822 (2011) sur la réforme de l'Assemblée parlementaire
- Les mandats des commissions de l'Assemblée - mise en œuvre de la Résolution 1822 (2011)
- La protection de la vie privée et des données à caractère personnel sur l'internet et les médias en ligne
- Les enfants migrants sans-papier en situation irrégulière: une réelle cause d'inquiétude

j) Réunion de la Commission permanente, Edimbourg, le 25 novembre 2011

Textes adoptés sur:

- La Déclaration de principes sur l'égalité et l'action du Conseil de l'Europe (Recommandation 1986 et résolution 1844)
- Droits fondamentaux et responsabilités fondamentales (Résolution 1845)
- Combattre toutes les formes de discrimination fondées sur la religion (Recommandation 1987 et résolution 1846))
- L'économie souterraine: une menace pour la démocratie, le développement et l'État de droit (Recommandation 1988)
- Les défis auxquels sont confrontées les petites économies nationales (Résolution 1848)
- Stimuler le développement local: une approche innovante pour des régions touchées par la crise (Résolution 1849)
- Ce que l'Europe peut faire pour les enfants de régions ravagées par un désastre naturel et en situation de crise: les exemples d'Haïti et de l'Afghanistan (Résolution 1850)
- Attribution du statut participatif à l'organisation internationale non gouvernementale ANDANTE (Recommandation 1989)
- Les conflits armés et l'environnement (Résolution 1851)
- La violence psychologique (Résolution 1852)
- Ordonnances de protection pour les victimes de violence domestique (Résolution 1853)
- Assurer une protection contre les atteintes à l'honneur et à la réputation des personnes (Résolution 1854)

k) Première partie de la session 2012, Strasbourg, du 23 au 27 janvier 2012

Textes adoptés sur:

- Le fonctionnement des institutions démocratiques en Bosnie-Herzégovine (Résolution 1855)
- Le droit de chacun de participer à la vie culturelle (Recommandation 1990)
- Garantir l'autorité et l'efficacité de la Convention européenne des droits de l'homme (Recommandation 1991 et résolution 1856))
- La situation au Bélarus (Recommandation 1992 et résolution 1857)

- Le respect des obligations et engagements de la Serbie (Résolution 1858)
- Protéger les droits humains et la dignité de la personne en tenant compte des souhaits précédemment exprimés par les patients (Recommandation 1993 et résolution 1859)
- Faire progresser les droits des femmes dans le monde (Résolution 1860)
- Promouvoir la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Résolution 1861)
- Le fonctionnement des institutions démocratiques en Ukraine (Résolution 1862)
- Le transfert forcé de population: une violation des droits de l'homme (Résolution 1863)
- Tendances démographiques en Europe: transformer les défis en opportunités (Résolution 1864)

l) Réunion de la Commission permanente, Paris, le 9 mars 2012

Textes adoptés sur:

- Le Conseil de l'Europe et le Partenariat oriental de l'Union européenne (Résolution 1865)
- Un protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme sur les minorités nationales (Résolution 1866 et recommandation 1994)
- La situation des citoyens grecs d'ascendance turque de Rhodes et de Kos (Résolution 1867)
- La Convention internationale sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (Résolution 1868 et recommandation 1995)
- L'impact environnemental des épaves englouties (Résolution 1869)
- La nécessité d'expertises indépendantes et crédibles (Résolution 1870)
- L'autoévaluation des parlements nationaux européens: lignes directrices procédurales pour améliorer la qualité des activités parlementaires (Résolution 1871)

m) Deuxième partie de la session 2012, Strasbourg, du 23 au 27 avril 2012

Textes adoptés sur:

- Vies perdues en Méditerranée: qui est responsable? (Résolution 1872)
- Égalité entre les femmes et les hommes: une condition du succès du Printemps arabe (Résolution 1873 et recommandation 1966) Rapporteur: la sénatrice Fatiha Saïdi
- La promotion d'une citoyenneté active en Europe (Résolution 1874)
- La bonne gouvernance et l'éthique du sport (Résolution 1875)
- La nécessité de combattre le trucage de matchs (Résolution 1876 et recommandation 1997)
- La protection de la liberté d'expression et d'information sur l'internet et les médias en ligne (Résolution 1877 et recommandation 1998)
- La situation en Syrie (Résolution 1878)
- La situation des personnes déplacées dans le Caucase du Nord et retournées dans la région (Résolution 1879)
- Suivi des travaux de l'Assemblée parlementaire par le Comité des Ministres (Résolution 1880 et recommandation 1999)

- Pour une politique appropriée en matière de paradis fiscaux (Résolution 1881)
Rapporteur: le député Dirk Van der Maelen
- Des pensions de retraite décentes pour tous (Résolution 1882 et recommandation 2000)

n) Commission permanente à Tirana, le 25 mai 2012

Textes adoptés sur:

- Projet de quatrième protocole additionnel à la Convention européenne d'extradition (STE n° 24) (Avis 282)
- Cimetières juifs (Résolution 1883) Rapporteur: *le Sénateur Piet De Bruyn*
- Protection et mise à disposition du patrimoine culturel audiovisuel (Recommandation 2001)

Assemblée européenne de sécurité et de défense (Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale)

L'Assemblée a tenu sa 60^{ème} et dernière session le lundi 9 mai 2011, journée hautement symbolique pour l'Europe. Il s'agissait d'une session de clôture pour saluer le travail réalisé par cette institution pendant plus de 60 ans.

Avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, et plus particulièrement son impact sur la sécurité et la défense de l'Europe, les dix États membres de l'Union de l'Europe occidentale (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni) ont décidé le 31 mars 2010 de mettre un terme aux activités de l'Organisation et de dénoncer son Traité fondateur, le Traité de Bruxelles modifié de 1954. Cette décision collective a abouti à la dissolution de l'UEO et de son Assemblée à la fin du mois de juin 2011.

En ce qui concerne l'avenir du suivi interparlementaire de la politique étrangère et de sécurité commune (PEDC) / la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE, qui s'est tenue à Bruxelles les 4 et 5 avril 2011, s'est prononcée en faveur de la création d'une Conférence interparlementaire pour la PESC / PSDC, composée de délégations des parlements nationaux des États membres de l'UE et du Parlement européen.

Conseil interparlementaire consultatif de Benelux

Composition

Le Conseil Interparlementaire Consultatif de Benelux (ci-après le Parlement Benelux) est composé de 21 membres belges, de 21 membres néerlandais et de 7 membres luxembourgeois.

La délégation de la Chambre au sein du Parlement Benelux a été constituée au cours des sessions 2010-2011 et 2011-2012 des députés Philippe Collard, Maya Detiège, Olivier Henry, Rachid Madrane, Jef Van den Bergh, Jan Van Esbroeck et Veerle Wouters.

Présidence et lieux de réunion

Les assemblées plénières du Parlement Benelux se réunissent alternativement à Bruxelles, à La Haye et à Luxembourg. Les réunions de commission se tiennent généralement à Bruxelles. Les commissions organisent également des visites de travail.

En 2011 et 2012, les assemblées plénières ont eu lieu à La Haye. Au cours de cette période, le Parlement Benelux était présidé par M. Jack Biskop, membre de la Deuxième Chambre néerlandaise.

Recommandations adoptées

Au cours de l'exercice 2010-2011, le Parlement Benelux a poursuivi l'examen d'un certain nombre de dossiers déjà abordés au cours de l'exercice précédent.

Citons, à cet égard, les dossiers relatifs au péage routier, au trafic ferroviaire transfrontalier et à la lutte contre les carrousels à la TVA.

Le 19 novembre 2010, une conférence consacrée au péage routier a réuni des responsables politiques et des représentants des acteurs de la mobilité des trois pays. Le 10 décembre 2010, l'assemblée plénière a adopté une recommandation. Celle-ci appelle les États membres et les régions qui entendent mener leur propre politique à échanger suffisamment d'informations et à garder une architecture système ouverte. D'autres partenaires du Benelux ou européens pourront ainsi adopter ultérieurement le modèle choisi. L'objectif poursuivi est la cohérence, en partie pour les économies d'échelle. Il n'empêche qu'un gouvernement peut prendre des initiatives concrètes dès à présent. Le Parlement Benelux souligne que la cohérence transfrontalière devra servir de base *in fine* à un système efficace de péage routier au sein du Benelux.

Après la recommandation formulée en juin 2010 par le Parlement Benelux concernant le réseau ferroviaire dans le Benelux, les commissions compétentes ont examiné, en avril 2011, les perspectives d'amélioration des liaisons ferroviaires entre les trois pays du Benelux, tant pour le trafic international longues distances (Bruxelles-Luxembourg-Strasbourg-Suisse, d'une part, et Bruxelles-Amsterdam, d'autre part) que pour le trafic voyageurs transfrontier à courte distance.

Le 15 décembre 2010, le Parlement Benelux a adopté une recommandation relative à la fraude intracommunautaire à la TVA par le biais d'une collaboration poussée à l'échelle du Benelux. Au cours du débat sur les carrousels TVA, le secrétaire d'État néerlandais aux Finances, M. Frans Weekers a soutenu la proposition de M. Bart TOMMELEIN relative à la création, au niveau du Benelux, d'un Comité de Ministres pour la lutte contre la fraude.

Durant l'exercice 2010-2011, le Parlement Benelux a entamé l'examen des thématiques suivantes: urbanisation durable, gestion commune des déchets, énergie éolienne, contrôle aux frontières et piraterie, questions énergétiques, sécurité alimentaire, échange de dossiers répressifs de délinquants sexuels, politique relative au SIDA et coopération entre les comités olympiques et les fédérations sportives.

La Conférence du 26 novembre sur l'urbanisation durable a abouti à une recommandation, adoptée le 11 décembre 2010. Une recommandation relative à la gestion commune des déchets au sein du Benelux a été adoptée au cours de cette même réunion. Le Parlement invite les gouvernements à poursuivre leurs efforts en vue de continuer à développer une politique cohérente de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans la recommandation sur l'énergie éolienne, adoptée le 17 juin 2011, le Parlement Benelux appelle les gouvernements des trois pays à lever les obstacles légaux afin d'intégrer le développement de l'énergie éolienne en mer du Nord dans le marché couplé de l'électricité prévu pour 2013. Des mesures concrètes telles que l'adaptation de l'infrastructure pour l'acheminement de l'énergie verte et les centrales électriques à accumulation par pompage, afin de lisser les fluctuations de l'électricité produite par les éoliennes, figurent parmi les mesures qu'il faudra mettre en œuvre.

Dans la recommandation concernant la politique relative au sida, adoptée le 17 juin 2011, le Parlement Benelux constate l'augmentation du nombre de patients contaminés par le virus du sida parmi les homosexuels et les immigrants issus d'Afrique sub-saharienne. Le Parlement appelle à augmenter le nombre de tests HIV parmi les groupes vulnérables et les groupes difficiles à atteindre.

Les recommandations suivantes ont été adoptées le 16 décembre 2011:

- Recommandation relative à la sécurité alimentaire;
- Recommandation relative aux mesures fiscales en matière d'économies d'énergie;
- Recommandation relative à la coopération transfrontalière et les synergies entre, d'une part, le Parlement Benelux et le Comité des Régions et, d'autre part, le Parlement Benelux et d'autres structures de coopération;
- Recommandation relative aux forêts et au climat.

Le lecteur trouvera des précisions sur ces recommandations dans le Rapport d'activités 2011 du Parlement Benelux (Document 840/1), cf. http://www.benelux-parlement.eu/docs/01_Jaarverslagen/Activiteiten_BNL840-1.pdf

Les recommandations suivantes ont été adoptées le 23 mars 2012:

- Recommandation relative au contrôle aérien;
- Recommandation relative à la sécurité nucléaire;
- Recommandation relative à la fin de vie.

La recommandation relative au contrôle aérien procède de la volonté de mettre en place un espace aérien européen unique. Cette union européenne de l'espace aérien doit rendre le trafic aérien plus économe et plus écologique.

Les auteurs de la recommandation relative à la sécurité nucléaire préconisent une harmonisation plus précise entre les pays du Benelux d'un certain nombre d'aspects: zonage des mesures, niveaux d'intervention, échantillonnage et communication à propos des risques et des crises. Les gouvernements doivent être attentifs aux conséquences radiologiques, mais également aux conséquences psychologiques et économiques d'un accident nucléaire.

Une recommandation a été adoptée lors de la conférence sur la "Fin de vie" (2 décembre 2011, Bruxelles). Les experts ont abordé les problèmes relatifs aux déclarations de volonté dans les législations belge, néerlandaise et luxembourgeoise et ont souligné les différences en matière de durée de validité de ces déclarations (5 ans en Belgique, illimitée aux Pays-Bas) ainsi que l'âge minimum requis pour qu'une demande soit valide (16 ans aux Pays-Bas et 18 ans en Belgique). Ces différences entravent l'application des réglementations. Dans sa recommandation, le Parlement Benelux demande aux gouvernements d'envisager la possibilité d'arrêter une réglementation permettant de reconnaître une déclaration de volonté dans les trois pays.

Les recommandations suivantes ont été adoptées le 16 juin 2012:

- Recommandation relative à la lutte contre la fraude fiscale et sociale;
- Recommandation visant à assurer les droits des pensionnés transfrontaliers bénéficiant d'une pension de retraite allemande, dans le cadre de la procédure d'imposition.

À l'occasion de la conférence trilatérale sur la lutte contre la fraude fiscale et sociale (La Haye, 20 avril 2012), le Parlement Benelux a adopté une recommandation préconisant d'organiser régulièrement une concertation ministérielle sur la fraude fiscale et de promouvoir la coopération entre les administrations fiscales, les secteurs économiques et les banques. L'Union européenne pourrait être invitée à faire preuve d'un plus grand dynamisme en vue d'optimiser le système d'échange d'informations sur la TVA. Concernant la lutte contre la fraude sociale, le Parlement Benelux recommande la mise en place d'un instrument facilitant l'échange de documents et de données dans les pays du Benelux (y compris la reconnaissance mutuelle de données et de documents probants). Par ailleurs, il préconise dans cette recommandation l'exécution mutuelle de sanctions au regard du droit administratif et du droit pénal.

Dans la recommandation visant à assurer les droits des pensionnés transfrontaliers bénéficiant d'une pension de retraite allemande, dans le cadre de la procédure d'imposition, le Parlement Benelux demande aux gouvernements du Benelux de renforcer l'information des pensionnés transfrontaliers concernant l'exercice de leurs droits fiscaux dans un pays tiers.

Au cours des séances plénières, le Parlement Benelux a organisé les débats thématiques suivants:

- le 19 mars 2011: un débat sur l'échange de dossiers pénaux de délinquants sexuels;
- le 18 juin 2011: un débat sur la sécurité alimentaire ;
- le 16 décembre 2011: un débat sur la sécurité nucléaire;
- le 22 mars 2012: un débat sur la crise dans la zone euro;
- le 15 juin 2012: un débat sur la cybercriminalité.

Visites de travail

Afin de préparer une recommandation en connaissance de cause, les membres des commissions compétentes ont effectué les visites de travail suivantes:

- le 6 juin 2011: une visite de travail au port de Zeebrugge, assortie d'un exposé sur le thème «Surveillance des frontières, piraterie et contrefaçon»;
- le 10 juin 2011: une visite de travail au centre de crise du gouvernement belge dans le cadre d'une étude sur l'échange d'informations et la coopération entre les autorités néerlandaises et belges en cas d'accident nucléaire;
- le 1^{er} juillet 2011: une visite de travail à la tour de contrôle aérien de Belgocontrol à Zaventem;
- le 20 janvier 2012: une visite de travail au port de Rotterdam, avec un exposé sur la surveillance des frontières, la piraterie et la contrefaçon;
- le 9 mars 2012: une visite de travail à Tournai, consacrée aux agrocarburants de la deuxième génération;
- le 29 juin 2012: une visite de travail au barrage d'Esch-sur-Sûre.

Awards

Depuis fin 2010, le Parlement Benelux octroie, sur la proposition du Bureau, un «award» à des personnes qui ont fait preuve d'un engagement exceptionnel en faveur du renforcement de la coopération entre les pays du Benelux. Le prix peut également être attribué à des personnes ayant contribué positivement à la renommée du Benelux.

Le Bureau a décidé de décerner les premiers awards aux premiers ministres et aux ministres des Affaires étrangères des trois pays, en raison de leur engagement lors des négociations en vue de l'élaboration d'un nouveau Traité Benelux. Il a également été décidé de décerner les awards aux présidents d'honneur de ce parlement, qui ne sont plus actifs au sein du Parlement Benelux.

Le 10 décembre 2010, l'award a donc été décerné aux anciens présidents du Parlement Benelux John Schummer et Jean-Marie Happart, de même qu'à Mme Erika Zommere, en tant que (ancienne) présidente de l'Assemblée balte.

Le 18 mars 2011, le prix a été décerné à MM. Yves Leterme, premier ministre (sortant) de Belgique, Jan Peter Balkenende, ancien premier ministre des Pays-Bas, et Maxime Verhagen, ministre actuel des Affaires économiques des Pays-Bas.

Le 16 décembre 2011, le Parlement Benelux a décerné un "award" à MM. Frans de Nerée tot Babberich et Alain Courtois. M. de Nerée tot Babberich, ancien président du Parlement Benelux, a été honoré pour son engagement en faveur de l'avenir du Benelux et la révision du Traité. M. Alain Courtois l'a été pour son engagement en faveur de l'organisation par la Belgique et les Pays-Bas du championnat d'Europe de football en 2000 et de la candidature des deux pays à l'organisation de la Coupe du monde de football 2018.

Relations extérieures

Lors de la séance plénière de juin 2011, le ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Uri Rosenthal, a commenté le 54^e rapport commun concernant la coopération Benelux dans le domaine de la politique extérieure. Il a fait en particulier référence à la coopération au sein du groupe de contact sur la Libye et lors de la mission d’enquête à Benghazi.

Lors de la séance plénière de juin 2012, M. Uri Rosenthal a commenté le 55^e rapport commun concernant la coopération Benelux.

Le Benelux plaide pour une collaboration plus efficace entre les services diplomatiques des différents pays. La concertation et la coopération au sein d’organisations internationales ainsi que le Service européen pour l’action extérieure ont également été abordés.

Le Parlement Benelux s’efforce d’établir une coopération structurée avec la Rhénanie du Nord/Westphalie et a, dans cette optique, organisé le 20 mai 2011 une audition du fonctionnaire de liaison de la Rhénanie du Nord/Westphalie auprès du Benelux afin d’examiner comment donner forme à cette coopération dans le futur.

Le Parlement Benelux a également maintenu, durant les années parlementaires 2010-2011 et 2011-2012 ses contacts privilégiés avec d’autres structures de coopération régionales comparables, telles que l’Assemblée balte et le Conseil nordique. En particulier, on peut renvoyer à la signature du nouvel accord de coopération entre le Parlement Benelux et l’Assemblée balte, le 17 juin 2011.

Depuis janvier 2011, le Parlement Benelux dispose d’un site internet mis au goût du jour: <http://benelux-parlement.eu>, qui guide, de façon claire et conviviale, l’internaute dans le dédale des documents et initiatives récentes du Parlement Benelux.

Assemblée parlementaire de l’Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)

L’OSCE est un organe de coopération entre 56 Etats (tous les Etats européens, y compris les républiques de l’ex-Union soviétique, le Canada et les Etats-Unis), issu de l’acte final d’Helsinki de 1975 et du Traité de Paris de 1990.

La prévention des conflits et la gestion des crises est l’une des missions principales de l’OSCE.

Au mois d’avril 1991, les délégués des parlements des Etats qui participaient à la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe ont décidé de créer une assemblée parlementaire.

Délégation de la Chambre à l’Assemblée parlementaire de l’OSCE

Commission	Membres
Commission 1 Politique	Siegfried Bracke (N-VA) Nahima Lanjri (CD&V)
Commission 2 Économie	François-Xavier de Donnée (MR) Christiane Vienne (PS)

Commission 3 Démocratie	Els Demol (N-VA)
----------------------------	------------------

Session d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE Palerme 8 - 11 octobre 2010

Du 8 au 11 octobre 2010, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (abrégée ci-après "AP-OSCE") a organisé, à Palerme (Italie), une conférence intitulée "La lutte contre le crime organisé", une réunion de la commission permanente et un forum consacré à la sécurité et à la coopération dans la région méditerranéenne.

La délégation belge était conduite par le député François-Xavier de Donnea (MR). Les parlementaires délégués au nom de la Chambre étaient M. Roel Deseyn (CD&V), Mme Sabien Lahaye-Battheu (OpenVld), MM. Patrick Moriau (PS) et Francis Van den Eynde (VB). La délégation du Sénat était composée de MM. Marc Verwilghen (Open Vld), Philippe Mahoux (PS) et Alain Destexhe (MR). Au moment de la réunion, MM. Roel Deseyn (CD&V), Francis Van den Eynde (VB), Marc Verwilghen (Open Vld) et Alain Destexhe (MR) n'étaient plus parlementaires fédéraux, mais, en vertu de l'article 3.1 du Règlement de l'APOSCE, ils peuvent continuer de faire partie de l'AP-OSCE pendant six mois au plus à compter de la fin de leur mandat, jusqu'à la désignation de leur successeur.

Le 12 octobre 2010, la délégation belge a eu un entretien avec le consul honoraire Pier Vincenzo Mancuso qui, au cours d'une réunion petit-déjeuner, a commenté à l'intention des membres de la délégation les récents développements en Sicile.

[Doc. Ch. 53 0676](#)

10e session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE Vienne, 24 – 25 février 2011

La session d'hiver poursuit les objectifs suivants:

- mettre en place une interaction sans entrave avec le bras gouvernemental de l'OSCE (le président en exercice, le représentant permanent de la présidence, de hauts représentants responsables de la liberté de la presse, des minorités, de toutes les questions liées au genre, le secrétaire général de l'OSCE, les coordinateurs);
- assurer le suivi des déclarations adoptées par l'AP OSCE lors de ses séances plénières;
- préparer des rapports en vue de la séance plénière annuelle de juillet.

La délégation belge était conduite par M. François-Xavier de Donnea (MR), membre de la Chambre et Président de la délégation belge auprès de l'AP OSCE, et se composait par ailleurs des députés Els Demol (N-VA), Nahima Lanjri (CD&V) et Christiane Vienne (PS). La députée Daphné Dumery (N-VA) officiait en qualité de membre suppléant de M. Siegfried Bracke. [Doc. Ch 53 1303/001](#)

11e session d’été de l’Assemblée parlementaire de l’OSCE Belgrade, 6 – 10 juillet 2011

Le thème central des débats était «le Renforcement de l’efficacité et de l’efficience de l’OSCE – Un nouveau départ après le Sommet d’Astana»

La délégation était conduite par M. François-Xavier de Donnea (MR). La délégation de députés désignés par la Chambre était composée de Mmes Els Demol (N-VA), Christiane Vienne (PS) et Nahima Lanjri (CD&V).

Le 9 juillet 2011, la délégation belge a été reçue par M. Steven De Wilde, attaché auprès de l’ambassade belge à Belgrade, qui, lors d’une réunion particulière, a donné des explications sur les développements politiques, économiques et sociaux au Serbie.
Doc. Ch 53 1713/001

Session d’automne de l’Assemblée parlementaire de l’OSCE Dubrovnik, 7-10 octobre 2011

Du 7 au 10 octobre 2011, l’Assemblée parlementaire de l’OSCE a organisé une conférence sur «Le Développement régional en Europe du Sud-Est», une session spéciale sur le rôle de l’OSCE dans la résolution du conflit au Nagorno-Karabakh, une réunion de la commission permanente et un forum consacré à la sécurité et la coopération dans la région méditerranéenne.

La délégation belge était conduite par la sénatrice Marie Arena (PS). Les parlementaires délégués au nom de la Chambre étaient Mmes Nahima Lanjri (CD&V) et Els Demol (N-VA). Le député Philippe Blanchart (PS) avait été délégué en remplacement de Mme Christiane Vienne.

Les 6 et 7 octobre 2011, la délégation belge a eu un entretien avec Mme Nancy Rossignol, ambassadrice de Belgique en Croatie, et M. Paul Vandoren, chef de la délégation de l’Union européenne en Croatie, qui ont donné aux membres de la délégation des explications sur les développements récents en Croatie. La délégation a également rencontré Mme Sabine Gouhie, consul honoraire de Belgique à Dubrovnik.

[Doc. Ch 53 1863/001](#)

11e session d’hiver de l’Assemblée parlementaire de l’OSCE Vienne, 23 – 24 février 2012

La session d’hiver poursuit les objectifs suivants:

- mettre en place une interaction sans entrave avec le bras gouvernemental de l’OSCE (le président en exercice, le représentant permanent de la présidence, de hauts représentants responsables de la liberté de la presse, des minorités, de toutes les questions liées au genre, le secrétaire général de l’OSCE, les coordinateurs);
- assurer le suivi des déclarations adoptées par l’AP OSCE lors de ses séances plénières;
- préparer des rapports en vue de la séance plénière annuelle de juillet.

La délégation belge était conduite par M. François-Xavier de Donnea (MR), membre de la Chambre et Président de la délégation belge auprès de l’AP OSCE, et se composait par ailleurs des députés Els Demol (N-VA) et Christiane Vienne (PS).

[Doc. Ch 53 2106/001](#)

L'observation des élections législatives en Arménie par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

M. François-Xavier de Donnea (MR), député et président de la délégation belge auprès de l'AP OSCE, a été nommé par la présidence irlandaise de l'OSCE coordinateur de la mission d'observation à court terme de l'OSCE pour les élections législatives en Arménie, organisées le 6 mai 2012.

[Doc. Ch 53 2237/001](#)

21e session d'été de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE Monaco, 5-9 juillet 2012

Présidence: M. Petros Efthymiou.

Le thème central des débats était «L'OSCE, une région en mutation»

La délégation conduite par M. François-Xavier de Donnea (MR) était composée de Mmes Ingeborg De Meulemeester et Els Demol (N-VA) et M. Roel Deseyn (CD&V).

Doc. Ch 53 2404/001

Séminaires parlementaires de l'OCDE

«Améliorer le potentiel de croissance»

Paris, 2 novembre 2010

Participants: MM. Herman De Croo (Président du Groupe Open Vld), Daniel Bacquelaine (Président du Groupe MR) et Dirk Van der Maelen (député – sp.a)

L'objectif de ce séminaire était d'examiner les solutions que les gouvernements pourraient mettre en œuvre – dans le sillage de la crise économique et financière - afin de développer le potentiel de la croissance économique. Des efforts concertés seront nécessaires afin de réparer les dommages provoqués par la récession et ramener les économies sur le chemin d'une croissance forte, durable et équilibrée. Quatre sujets ont été abordés plus en détail lors du séminaire:

- réussir la réforme
- investir dans l'éducation
- l'innovation comme moteur de croissance
- le rôle des parlements nationaux dans la promotion de l'emploi.

«Réussir la réforme»

Paris, 25-27 novembre 2010

Participants: MM. Dirk Van der Maelen (sp.a) et Willem-Frederik Schiltz (Open Vld)

Le projet «Réussir la réforme», lancé en 2007, vise à accroître le soutien de l'OCDE aux gouvernements dans leurs efforts de réforme, en s'efforçant d'identifier et de mieux comprendre les facteurs derrière le succès des réformes et en fournissant un appui direct aux pays membres pour la conception, l'adoption et la mise en œuvre des réformes politiques. Cette Conférence, organisée conjointement par l'OCDE et l'Institut coréen du développement (KDI), a porté sur la question clé suivante: «Comment pouvons-nous appliquer les leçons apprises dans «Réussir la réforme» aux défis mondiaux qu'affrontent les pays membres de l'OCDE ainsi que les pays émergents ?». En conclusion du cycle actuel du projet, la Conférence fut l'occasion de lancer le rapport complet de l'OCDE.

«Des politiques meilleures pour une vie meilleure»

Paris, 24-25 mai 2011

Participants : MM. Dirk Van der Maelen (sp.a) et Herman De Croo (Open Vld) et Mmes. Christiane Vienne (PS), Muriel Gerken (Ecolo-Groen!) et Kattrin Jadin (MR)

Les participants ont débattu avec des personnalités du monde politique et économique des grands enjeux suivants :

- Mesurer le progrès des sociétés;
- Favoriser la Croissance verte;
- Renouer avec le plein emploi;
- Réduire les disparités entre hommes et femmes;
- Assainir les finances publiques;
- Restaurer la confiance dans le système;
- Mettre en œuvre de nouveaux paradigmes pour le développement.

«Aborder l'impact social de la crise»

Paris, 10 octobre 2011

M. Gerolf Annemans, président du groupe Vlaams Belang, M. Dirk Van der Maelen, secrétaire de la Chambre, membre du groupe sp.a, et M. Stefaan Vercaemer, membre du groupe CD&V, ont participé le lundi 10 octobre 2011 au séminaire parlementaire de haut niveau de l'OCDE «Aborder l'impact social de la crise».

Forum 2012 de l'OCDE

Paris, 22-23 mai 2012

M. Dirk Van der Maelen, secrétaire de la Chambre, membre du groupe sp.a, Mme Catherine Fonck, présidente du groupe cdH et Mme Zuhail Demir, membre du groupe N-VA, ont participé les 22 et 23 mai 2012, au siège de l'OCDE à Paris, au Forum 2012 de l'OCDE.

Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée

L'AP UpM est constituée de 280 membres: 130 membres issus de l'Union européenne (81 membres des parlements nationaux, 3 par parlement, et 49 membres du Parlement européen), 10 membres de nouveaux pays partenaires (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monaco et Monténégro), 130 membres de 10 pays de la rive sud et ouest de la Méditerranée (Algérie, Tunisie, Jordanie, Israël, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Egypte et Turquie), ainsi que 10 membres de la Mauritanie.

L'assemblée a cinq commissions permanentes:

- commission économique et financière, des Affaires sociales et de l'Education;
- commission des Affaires politiques, de la Sécurité et des Droits de l'Homme;
- commission pour la Promotion de la Qualité de la Vie, les Echanges entre les sociétés civiles et la Culture;
- commission pour les Droits de la Femme dans les pays euro-méditerranéens;
- commission de l'Energie, de l'Environnement et de l'Eau.

Le Parlement belge a une délégation de trois membres.

- Monsieur Patrick Moriau (député) siège dans la commission des Affaires politiques, ainsi qu'à la commission de l'Energie, de l'Environnement et de l'Eau.
- Madame Nadia Sminate (députée) siège dans la commission pour les Droits de la femme dans les pays euro-méditerranéens.
- Monsieur Frank Boogaerts (sénateur) siège dans la commission pour la Promotion de la Qualité de la vie, les Echanges entre les Sociétés civiles et la Culture, ainsi que la commission économique et financière, des Affaires sociales et de l'Education.

M. Patrick Moriau (PS) et Mme Nadia Sminate (N-VA) ont participé à la session plénière qui a eu lieu à Rome, au Parlement italien, les 3 et 4 mars 2011.

M. Patrick Moriau (PS) a participé aux travaux de la commission politique qui s'est réunie à Barcelone le 1^{er} juillet 2011, dans les locaux de l'Union pour la Méditerranée.

M. Patrick Moriau a participé aux réunions de la commission des Affaires politiques qui ont eu lieu à Bruxelles, le 6 octobre 2011, et le 26 janvier 2012 et à la réunion de la commission de l'Energie, de l'Environnement et de l'Eau, qui a eu lieu à Vienne, le 5 décembre 2011.

Mme Nadia Sminate a participé à la réunion de la commission pour les Droits de la femme dans les pays euro-méditerranéens qui s'est réunie à Bruxelles, le 23 novembre 2011.

La huitième session plénière de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée s'est tenue à Rabat le 25 mars 2012. La délégation du Parlement belge était constituée de Mme Nadia Sminate (députée) et de M. Frank Boogaerts (sénateur).